

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du mercredi 26 septembre 2007 à 9 h 30
« Actualisation des projections à long terme : les hypothèses »

| |
|---|
| Document N°14 |
| <i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i> |

**Les comptes 2003-2006 de l'IRCANTEC :
résultats constatés et projections 2005 du COR**

IRCANTEC – septembre 2007

LES COMPTES 2003-2006 DE L'IRCANTEC :

résultats constatés et projections 2005 du COR

Le tableau 1 présente les postes techniques du compte de résultat de l'IRCANTEC pour les exercices 2003 à 2006 et présentés lors du dernière exercice de projection du COR en 2005.

Les hypothèses du scénario de référence étaient les suivantes :

- Résultats en euros constants 2003,
- Salaire moyen par tête : +1,8% par an en termes réels,
- Effectif cotisant : stabilité en niveau jusqu'en 2015 puis stabilité en pourcentage de la population active.

Afin de les comparer avec le réalisé 2005 – 2006, les résultats sont convertis en euros courants : on applique la hausse des prix à la consommation hors tabac sur la prévision de cotisations et les prestations sont indexées sur la hausse de la valeur du point IRCANTEC.

Le tableau 2 présente les postes techniques du compte de résultat de l'IRCANTEC pour les exercices 2003 à 2006.

Le tableau 3 présente les écarts entre le réalisé et la prévision des comptes de résultats de l'exercice 2005 du COR.

Le modèle de projection, utilisé pour l'exercice du COR en 2005, était initialisé à partir de la situation à fin décembre 2000 puis calibré, pour certains postes, sur le réalisé de 2001 à 2003. Nous allons donc nous intéresser, plus particulièrement aux écarts pour les années 2004 à 2006.

Les écarts importants constatés sur les effectifs de pensionnés de droit direct entre la prévision et le réalisé (7% à 10% entre 2004 et 2006) a pour origine la convention choisie pour l'exercice des droits acquis au régime de l'IRCANTEC lors du dernier exercice de projection du COR. Pour mémoire, près d'un tiers des affiliés à ce régime n'ont pas encore liquidé leurs droits à 70 ans. Ce comportement s'apparente à une négligence ou à un oubli, les comptes concernés portant pour les trois quarts d'entre eux moins de 100 points de retraite.

Le modèle de projection de l'IRCANTEC n'avait pas en 2005 la capacité de gérer un taux de liquidation partielle évolutif sur la durée de la projection. Le choix prudentiel avait donc été fait de considérer la liquidation comme totale à compter du début de la projection, soit 2004. Cette hypothèse de liquidation totale avait pour conséquence une augmentation importante du nombre de pensionnés de droit direct et une diminution de la pension moyenne au démarrage de la projection, entraînant un effet de seuil sur ces deux indicateurs entre 2003 (réalisé) et 2004 (projeté)¹.

¹ Cet artefact de projection est corrigé dans la version actuelle du modèle de projection de l'IRCANTEC qui gère désormais une liquidation partielle en début de projection, une liquidation totale à l'horizon 2020 et une montée en charge progressive du nombre de liquidation en 2010 et 2020.

Il s'ensuit que le réalisé ne pouvait être que très différents du projeté sur le court terme de cette projection, du point de vue des effectifs et des pensions moyennes ; les montants étant pour leur part calibrés sur les prévisions faites pour les comptes de la Sécurité sociale en 2004.

Concernant les charges, les prévisions ne sont pas en écart avec le réalisé si l'on s'intéresse à l'ensemble des charges, c'est à dire aux allocations, aux capitaux décès et aux transferts suite à validation de services de non titulaires dans les régimes de titulaires de la Fonction Publique.

Dans le détail, il existe des écarts légers au niveau de ces différents postes. Les montants transférés vers les régimes de la fonction publique avaient augmenté entre 2001 et 2003. Or le montant des transferts futurs est estimé à partir de lois de comportement et calibré sur le constat des années récentes. Les montants transférés calculés lors des prévisions faites en 2005 étaient donc en hausse alors que l'on constate en réalité une baisse de ces montants sur la période 2004 à 2006. La nouvelle maquette prend en compte cette faible évolution pour les années à venir.

La surestimation des transferts sur la période 2004-2006 dans la projection est masquée au niveau des charges globales par une sous estimation comparable des montants des allocations.

Enfin, les écarts sur les cotisations totales sont assez faibles : entre 0,5% et 1%. Ils sont dus aux écarts entre les évolutions de l'effectif cotisant. En effet, en 2004, l'effectif cotisant a diminué de près de 1% alors qu'il augmentait de 1% dans le scénario du COR en 2005. Pour 2005 et 2006, l'effectif cotisant restait stable dans l'hypothèse centrale du COR alors que le constat est de respectivement +0,6% et +3,6%.

Tableau 1 : gestion technique de l'IRCANTEC pour les exercices 2003 à 2006, telle que calculée pour les projections du COR en 2005 (scénario de référence) et conversion en euros courants.

| COR 2005 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Nombre de pensionnés de droit direct en moyenne annuelle | 1 242 298 | 1 349 833 | 1 397 420 | 1 456 109 |
| Pension moyenne de droit direct (euros) | 1 068 | 901 | 926 | 938 |
| Total des charges* (Meuros) | 1 482,2 | 1 513,2 | 1 601,6 | 1 698,5 |
| | | | | |
| Nombre de cotisants en moyenne annuelle | 2 475 000 | 2 499 750 | 2 499 750 | 2 499 750 |
| Total des cotisations** (Meuros) | 1 752,1 | 1 796,2 | 1 875,2 | 1 954,1 |
| | | | | |
| Solde technique (Meuros) | 269,9 | 283,1 | 273,6 | 255,6 |

Tableau 2 : gestion technique de l'IRCANTEC pour les exercices 2003 à 2006.

| Résultats constatés | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Nombre de pensionnés de droit direct en moyenne annuelle | 1 235 521 | 1 257 429 | 1 288 580 | 1 324 507 |
| Pension moyenne de droit direct (euros) | 924 | 962 | 1 002 | 1 020 |
| Total des charges* (Meuros) | 1 487,9 | 1 518,9 | 1 601,2 | 1 666,5 |
| | | | | |
| Nombre de cotisants en moyenne annuelle | 2 422 763 | 2 399 032 | 2 412 849 | 2 496 760 |
| Total des cotisations** (Meuros) | 1 762,7 | 1 787,8 | 1 873,9 | 1 969,7 |
| | | | | |
| Solde technique (Meuros) | 274,8 | 268,9 | 272,8 | 303,3 |

Tableau 3 : écarts entre la prévision et le réalisé des comptes de résultat de l'IRCANTEC sur les exercices 2003 à 2006.

| Différences COR 2005 et résultats constatés | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Nombre de pensionnés de droit direct en % | 1% | 7% | 8% | 10% |
| Pension moyenne de droit direct en % | 16% | -6% | -8% | -8% |
| Total des charges* en % | 0% | 0% | 0% | 2% |
| | | | | |
| Nombre de cotisants en % | 2% | 4% | 4% | 0% |
| Total des cotisations** en % | -1% | 0% | 0% | -1% |
| | | | | |
| Solde technique (Meuros) | -4,9 | 14,2 | 0,8 | -47,7 |

* Total des charges = allocations + capitaux décès + transferts

** Total des cotisations = cotisations normales + cotisations rétroactives